



Municipalité de Chénéville

Appel d'offres

CONCEPTION, FOURNITURE ET INSTALLATION DE LUMINAIRES POUR TERRAIN SPORTIF

La municipalité de Chénéville (ci-après, la «Municipalité») sollicite des soumissions visant la conception, la fourniture et l'installation des luminaires visant à éclairer des terrains sportifs pour le soccer, la balle et une pente de glisse. Ces équipements devront être conformes aux spécifications prévues aux clauses techniques contenues au devis d'appel d'offres.

Les personnes et entreprises intéressées à présenter une soumission peuvent se procurer une copie des documents d'appel d'offres de même que tous documents qui y sont liés par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) en payant les frais sont fixés selon la tarification en vigueur établie par le SEAO.

Les soumissionnaires intéressés doivent déposer leur soumission sous enveloppes cachetées et portant la mention «Appel d'offres 2025-01 - Conception, fourniture et installation de luminaires pour terrains sportifs» avant 11 h, le 31 mars 2025. Les soumissions reçues seront ouvertes le même jour, en présence d'au moins deux (2) témoins, à 11 h 05, au bureau de la Municipalité, à l'adresse suivante :

Municipalité de Chénéville
63 rue de l'Hôtel-de-Ville
Chénéville (Québec) J0V 1E0

Le Soumissionnaire a l'entière responsabilité de s'assurer que sa soumission est déposée au bureau de la Municipalité à l'adresse susmentionnée. Seules les soumissions reçues avant l'heure et la date susmentionnées seront considérées.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires. De plus, la Municipalité décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires dans le cas du rejet de toutes les soumissions.

Le contrat est adjugé au soumissionnaire conforme ayant soumis le plus bas prix, le cas échéant, sur décision de la Municipalité, à sa seule discrétion.

Donné à Chénéville ce 10 mars 2025

Krystelle Dagenais,
Directrice générale et greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Krystelle Dagenais, directrice générale par intérim, secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité de Chénéville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le 10 mars 2025 entre 13h et 17h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce lundi 10 mars 2025.

Krystelle Dagenais, Directrice générale